

**REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI SENIOR DE MIXTES NOCTURNE DE  
BEAUMONT VENDREDI 16 MARS 2018 DE 18H30 A 04H00  
Horaires pouvant être revus à la baisse selon le nombre d'inscrits**

- Le tournoi est ouvert aux joueurs NC à D7 licenciés pour la saison 2017-2018 dans un club affilié à la Fédération Française de Badminton. Les vérifications seront faites sur internet avant le tirage au sort. La hiérarchisation des joueurs pour les tirages au sort des tableaux se fera en fonction de la cote du 08.03.2018.
- Le tableau proposé sera le double mixte. Les joueurs pourront s'inscrire sur un tableau. Les tableaux se feront en poule ou sous forme de championnat selon le nombre d'inscrits. Deux sortants par poule seront privilégiés pour effectuer les phases finales en élimination directe. Les tableaux organisés seront P12, P11, P10, D9, D8 et D7. Dans la mesure du possible, les tableaux pourront être scindés ou fusionnés pour le bon fonctionnement du tournoi et le confort de jeu des joueurs.
- Le nombre maximum de matchs est fixé à 200 matchs le vendredi/samedi.
- Les inscriptions devront être accompagnées du paiement et seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée. Les inscriptions devront se faire par club d'appartenance. L'organisation se réserve le droit de ne pas prendre en compte les inscriptions mal renseignées. En cas de surnombre, les critères respectés cités ci-dessus seront prioritaires.
- La date limite des inscriptions est fixée au 07/03/2018 et devront être envoyées à VIALLEMONTEIL Sébastien (Club de badminton, gymnase de l'Artière, avenue du stade, 63110 BEAUMONT). Tout courrier arrivant après le 08 mars 2018 ne sera pas pris en compte.
- Les joueurs peuvent s'inscrire en paires ou seul (avec X).
- Les droits d'engagements sont fixés à 10 euros pour un tableau. Les chèques devront être libellés à l'ordre de l'M BAD Beaumont.
- Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel du tournoi sera en vente dans la salle : volants plumes OLIVER APEX 100 et volants plastique MAVIS 300.
- Les joueurs doivent arriver à leur heure de convocation. En cas de retard, il appartient à chacun de faire le nécessaire pour prévenir l'organisation (A.ROUX 06.32.72.26.54 / S.VIALLEMONTEIL 06.31.28.62.44)
- Dès son arrivée dans la salle, chaque joueur devra pointer à la table de marque de la salle Municipale de l'Artière à Beaumont.
- A l'appel de son nom, chaque joueur devra se présenter sur le terrain avec tous ses accessoires nécessaires et disposera de trois minutes pour s'échauffer et tester les volants. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom après 5 minutes non justifiées, sera déclaré forfait pour ce match.
- Les joueurs désirant s'absenter du gymnase devront le signaler à la table de marque, s'assurer de l'horaire de leur prochain match et laisser un numéro de téléphone pour être joints.
- Un échancier prévisionnel des matchs sera affiché dans le gymnase. Les horaires seront à titre indicatif ; il appartiendra à chacun de se tenir au courant de l'évolution des matches (retard, avance).
- Tous les matches se dérouleront en auto-arbitrage, hormis les finales qui pourront être arbitrées.
- Pendant un match, les volants touchant une des structures du gymnase (fixes ou amovibles) seront considérés comme faute pendant un échange et seront remis une fois au service.
- Un joueur ou une paire forfait pourra être remplacé (e) par l'organisation, en accord avec le Juge Arbitre et les joueurs concernés. Ces remplacements seront effectués avec des joueurs en liste d'attente et uniquement si le tableau concerné n'a pas encore débuté.
- Le tournoi se déroulera selon le règlement de la Fédération Française de Badminton et sera appliqué par le Juge Arbitre de la compétition.
- Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de la date de confection des tableaux qui est fixée au 08.03.2018, sauf sur présentation d'un justificatif officiel (certificat médical par exemple).
- Toute personne présente dans le gymnase s'engage à en respecter les lieux (tribunes, terrains, sanitaires et vestiaires) ; des poubelles seront à disposition pour jeter les déchets divers et variés.
- Le club organisateur ne sera pas tenu pour responsable en cas de perte ou de vol y compris sur le parking.
- L'inscription et la participation au tournoi suppose l'acceptation de chacun du présent règlement qui sera affiché et à la disposition de tous sur le tableau d'affichage.